



# Faits saillants de la première assemblée publique

*Jeudi 10 mai 2018, de 18 h 30 à 21 h 30*

## Principales thématiques abordées

1. La conservation du caractère naturel du parc
2. Un parc régional accessible à tous les citoyens
3. Gestion du parc : favoriser l'engagement des citoyens et assurer le soutien de la Ville
4. Des aménagements qui favorisent une harmonie entre les usages
5. Des outils d'interprétation et le potentiel éducatif des collines Kekeko
6. Une vision pour le futur parc régional des collines Kekeko

### 1. La conservation du caractère naturel du parc

Les participants aiment les collines Kekeko pour leur caractère rustique, sauvage, naturel, et souhaitent que le projet de parc régional contribue à leur préservation.

Pour assurer cette préservation, il a été proposé :

- De réaliser un inventaire de la biodiversité à protéger en impliquant divers organismes.
- De reprendre les démarches pour la création d'une aire protégée.
- D'identifier les zones à haute valeur environnementale et de les protéger.
- De contribuer au maintien des écosystèmes par le repeuplement et l'ensemencement des plans d'eau.
- De limiter, voire pour certains, d'interdire l'accès aux véhicules motorisés (notamment pendant les périodes de dégel pour conserver l'intégrité l'état des sentiers).
- De restreindre le développement d'infrastructures superflues.
- De limiter la randonnée et les autres usages à des zones bien délimitées.
- D'installer des poubelles, des bacs de recyclage et de compost aux entrées.

De nombreux groupes signalent leur préoccupation quant à l'impact possible des activités forestières et minières sur le site. Il a été proposé :

- De limiter, voire pour certains d'interdire l'exploitation minière et forestière.
- D'évaluer l'ouverture des compagnies à abandonner leur claim minier.
- De délimiter des zones non compatibles avec l'exploitation minière et forestière.
- D'utiliser la délimitation des zones intensives et extensives d'activité récréotouristique pour restreindre l'activité minière et forestière.
- D'utiliser l'outil du TIAM pour les territoires non claimés pour protéger la zone intensive d'activité récréotouristique.
- De demander aux forestières de limiter les coupes à proximité des espaces utilisés pour les usages récréotouristiques.
- Un groupe souligne toutefois que ces activités d'exploitation font partie de la réalité de nos régions et qu'il faut composer avec.

## 2. Un parc régional accessible à tous les citoyens

Pour favoriser l'accessibilité physique, des participants ont proposé :

- L'organisation d'un service de navette vers certains endroits du parc (premier lac, chemin Transkekeko), notamment pour faciliter l'accès aux personnes âgées.
- De diversifier les niveaux de difficulté des sentiers: installer de petits trottoirs et d'autres structures pour faciliter l'accès aux personnes âgées.
- L'installation de toilettes et mobilier (bancs, tables).
- L'offre de transport en commun pour accéder aux collines Kekeko sans voiture.
- L'aménagement d'une piste cyclable entre Rouyn-Noranda et les collines Kekeko.

Pour favoriser l'accessibilité financière, des participants ont proposé :

- De conserver la gratuité de l'accès au site.
- De conserver la gratuité pour certains services, et en faire payer d'autres (ex.: camping).
- D'exiger un prix d'entrée moindre de celui des parcs de la SEPAC.
- D'assurer un financement du parc régional par la Ville.
- D'instaurer un système d'abonnement payant pour l'accès au site tout en conservant l'accès gratuit aux personnes à faible revenu.
- D'instaurer un système de contribution volontaire.

## 3. Gestion du parc : engagement des citoyens et soutien de la Ville

- Des participants ont souhaité qu'une place de choix soit faite aux citoyens dans la gestion du parc régional. Le bénévolat devrait ainsi être encouragé.
- La création d'un OSBL a été proposée pour assurer la gestion du parc, mais encadrée et soutenue par la Ville de Rouyn-Noranda.
- Il a été mentionné que la Ville doit avoir un rôle actif dans la gestion du parc régional, notamment en matière d'entretien du parc.
- Un financement doit être garanti pour la gestion, l'entretien et l'embauche de ressources humaines selon plusieurs participants.
- Des participants recommandent une structure de gestion légère qui préserve la liberté d'utilisation du site.

## 4. Des aménagements qui favorisent une harmonie entre les usages

Les participants privilégient généralement une approche permissive, tout en prônant un aménagement qui permet la cohabitation harmonieuse de tous les usages récréotouristiques.

Ils ont proposé notamment :

- De permettre l'aménagement du territoire pour le ski hors-piste.
- De permettre les chiens en liberté.
- De sensibiliser les propriétaires de chiens pour qu'ils gèrent les excréments de leurs chiens.
- De créer une Charte des usagers et de mettre en place un comité de surveillance.
- De procéder à un zonage des différents usages.

En revanche, certains se prononcent pour l'interdiction de la chasse, notamment pour des raisons de sécurité, alors que d'autres proposent de la limiter à certains secteurs.

## **5. Des outils d'interprétation et le potentiel éducatif des collines Kekeko**

Les participants ont souhaité que soient mises en valeur les collines Kekeko et que leur potentiel éducatif soit exploité. Ils ont proposé, par exemple :

- L'organisation de sorties scolaires éducatives pour introduire les enfants aux collines Kekeko, à sa faune et sa flore.
- Des panneaux d'interprétation des collines Kekeko et de la démarche de parc régional.
- D'impliquer les communautés autochtones environnantes dans la création d'éléments d'interprétation sur l'histoire de la présence autochtone.

## **6. Une vision pour le futur parc régional des collines Kekeko**

Lorsqu'ils imaginent les collines Kekeko dans le futur, les participants voient :

- Un parc régional devenu une fierté régionale et qui sert de modèle, d'exemple en matière de préservation de l'environnement.
- Un parc régional doté d'une mission clairement définie et à laquelle tous adhèrent.
- Un espace connecté à d'autres lieux de conservation naturelle pour permettre des randonnées de plusieurs jours.
- Un parc régional où les usages récréotouristiques se pratiquent en harmonie.
- Le développement de plusieurs pôles (dont le secteur Arntfield) pour éviter la saturation du site.
- Des entreprises minières et forestières qui respectent le territoire et les activités récréotouristiques.
- Un parc régional assuré par une équipe ou un organisme doté de revenus.